



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 5/12/2015

Membres du bureau présents :

Michel VORGER président, Robert GINDRE trésorier, Denis ROUSSET secrétaire, Eric POMMEREL vice-président, Sébastien Amato vice-président, Jean Claude BERERD trésorier adjoint, Jean Pierre DOMBEY trésorier adjoint, Aurélien BORNET secrétaire adjoint.

Membres du bureau excusés :

Patrick GARCIA vice- président.

Membres du conseil d'administration présents :

Jean OULION, Cédric YMAIN, Olivier GAND, Dominique GUICHARD.

Membres du conseil d'administration excusés :

Armand MOLL.

Invités présents :

Jean Louis MOLL garde particulier, Bernard LUQUIN garde particulier, Bénédicte BONNETAIN garde particulier AAPPMA de Pont-D'ain, Alexandre GUIGNOT garde particulier et nouveau président de l'AAPPMA de PONT D'AIN, Gisèle WIAND journaliste de la voix de l'Ain, Jean Christophe MUIA 1^{er} adjoint de la mairie de PONCIN.

Sociétaires présents : dix- sept

Ordre du jour : Assemblée générale extraordinaire élective de l'association Pêche Protection Vallée de l'Ain. Renouvellement du conseil d'administration et du bureau de l'AAPPMA PPVA, élection des candidats au conseil d'administration de la FDAAPPMA01 et élections des représentants de l'AAPPMA PPVA à l'assemblée générale de la FDAAPPMA01.

Début de séance à 17h salle des fêtes de PONCIN

Le président Michel VORGER remercie de leur présence le 1^{er} adjoint de la commune de PONCIN monsieur Christophe MUIA, le directeur de la fédération de pêche de l'Ain membre de notre AAPPMA monsieur Aurélien BORNET, le tout nouveau président de l'AAPPMA de PONT D'AIN monsieur Alexandre GUIGNOT, madame Gisèle WIAND représentant la voix de l'Ain , ainsi que tous les membres présents.

Le président Michel VORGER et le secrétaire monsieur Denis ROUSSET présentent sous forme de PowerPoint l'ordre du jour de l'assemblée générale électorale, la réglementation de ces élections, les consignes de votes.

La parole est ensuite donnée à monsieur Christophe MUIA 1^{er} adjoint de la commune qui salue les pêcheurs présents et qui argumente sur le forum des associations de PONCIN.

Election du nouveau CA :

Le secrétaire Denis ROUSSET demande à toutes les personnes présentes de remplir la feuille de présence et demande aux adhérents de se rendre vers le lieu de vote avec leur carte de pêche 2015.

Une seule liste de quinze membres pour le vote du CA de PPVA et dix-sept votants.

Après dépouillement par le président Michel VORGER et le secrétaire monsieur Denis ROUSSET les membres de la liste sont élus à l'unanimité.

Le nouveau conseil d'administration est composé de :

Michel VORGER, Robert GINDRE, Denis ROUSSET, Eric POMMEREL, Sébastien AMATO, Patrick GARCIA, Jean Claude BERERD, Jean Pierre DOMBEY, Dominique GUICHARD, Cédric YMAIN, Olivier GAND, Jean OULION, Nikola MANDIC, Jean Louis MOLL, Pascal AUBRY.

Election du nouveau bureau :

Le président Michel VORGER demande au nouveau conseil d'administration de se réunir pour élire son bureau.

Le nouveau bureau de PPVA est composé de neuf membres:

Président : Michel VORGER/**Trésorier** : Robert GINDRE/**Secrétaire** : Denis ROUSSET/**Trois Vice-Présidents** : Secteur Poncin : Sébastien AMATO/Secteur Neuville Sur Ain : Eric POMMEREL/ Secteur Jujurieux, Saint Jean le Vieux : Patrick GARCIA/ **Trésoriers adjoints** : Jean Claude BERERD et Jean Pierre DOMBEY /**secrétaire adjoint** : Dominique GUICHARD.

Election des délégués pour les élections fédérales :

Le secrétaire monsieur Denis ROUSSET appelle les adhérents PPVA à venir voter pour l'élection des délégués.

Notre AAPPMA étant de 550 membres actifs à la date du 5 décembre 2015, elle a droit à 2 électeurs dont le président.

Michel VORGER demande aux adhérents présents qui se présente pour représenter l'AAPPMA.

Une seule personne se présente, monsieur Nikola MANDIC.

Une liste de deux personnes sera soumise au vote des adhérents :
Michel VORGER et Nikola MANDIC.

Dix-sept personnes ont voté.

Après dépouillement par le Président Michel VORGER et le secrétaire Denis ROUSSET, les deux personnes en l'occurrence Michel VORGER et Nikola MANDIC sont élus à l'unanimité.

Approbation des candidatures pour le CA fédéral :

Le président Michel VORGER demande à l'assemblée si des personnes souhaitent se présenter au conseil d'administration de la fédération de pêche de l'Ain.

Deux personnes sont candidates, Messieurs Robert GINDRE et Nikola MANDIC.

L'assemblée approuver leurs candidatures à l'unanimité.

Michel VORGER pour conclure, remercie toutes les personnes qui ont bien voulu se déplacer pour ces élections et les invite à venir discuter devant le verre de l'amitié.

Fin de séance 18h30.

Fait à Poncin le 08 /12/2015

Pour PPVA,

Le secrétaire,



Denis ROUSSET

Le président



Michel VORGER